

QUESTION ECRITE

Auteur PDCC, par Christophe Pannatier (suppl.), et Serge Métrailler
Objet Des coûts pour qui? Pourquoi?
Date 08.11.2016
Numéro 15

Le département de la santé a demandé une étude sur les hospitalisations hors cantons. Ces dernières sont une problématique importante pour notre canton avec un coût d'environ 50 millions par année. Néanmoins, mandater une institution hors canton pour une étude facultative semble être un paradoxe en pleine période d'économie.

Conclusion

Le département est ainsi invité à apporter les éclaircissements suivants:

Quel est le coût total de cette étude et pourquoi ne pas avoir mandater un institut valaisan?